

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 2 février 2017**

Président : Daniel VIGNARD

Présents : Marie-Claude OVISTE, Daniel COINTY, Richard SIMMINI, Brigitte KLEIN, Gilles GARNIER, Michèle DUCROUX, Jean-Pierre BREVET, Stéphanie CHAUVOT, Jean-Marc RIGAUDIE, Chrystelle GONNARD-BOSDEVEIX.

Excusés : Corinne SEVE (Pouvoir à Daniel COINTY),  
Caroline RIOU- BOURGEOIS (pouvoir à Richard SIMMINI),  
Guillaume PORTHE.

Secrétaire de séance : Michèle DUCROUX

La séance est ouverte à 20h35.

Le Conseil Municipal,

- AUTORISE à l'unanimité M. le Maire à ajouter un point à l'ordre du jour : Création d'un emploi d'adjoint d'animation pour accroissement temporaire d'activité.
- APPROUVE, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 5 janvier 2017.
- ENTEND les comptes rendus de la réunion du SMICTOM (projet de dissolution du syndicat en fin d'année et reprise de la compétence par la CCDSV), du SIEP (Syndicat Intercommunal d'Eau Potable ; vote du budget primitif) et de la CCDSV (présentation du projet de territoire).
- DECISIONS DU MAIRE :
  - Travaux aux locaux artisanaux : supplément de maçonnerie concernant le raccordement et l'isolation du faux plafond, effectués par l'entreprise SERRA, pour un montant 790 € HT.
  - Changement d'une chaudière dans un logement communal pour un montant de 3 185.35 € HT, soit 3 822,42 € TTC par la Sarl ROGNARD.
- Droit de préemption sur les fonds artisanaux, fonds de commerce et baux commerciaux dans un certain périmètre : cette délibération est reportée au prochain conseil municipal.
- DECIDE, à l'unanimité, l'instauration de la déclaration préalable à l'édification d'un mur ou d'une clôture suite à la mise en place du nouveau PLU.
- FIXE, à 12 voix pour et une abstention, la participation aux centres de loisirs et de vacances à 3 € par jour et par enfant de Savigneux dans la limite de 22 jours par an pour l'année 2017 (pour les enfants de 4 à 16 ans).
- DECIDE, à l'unanimité, de louer le local artisanal (atelier N°2) à « RE-Agencement » à compter du 3 février 2017 et autorise M. le Maire à signer le bail correspondant dans les conditions fixées par la délibération du 1<sup>er</sup> décembre 2016 (loyer mensuel de 400 € HT pour un bail de 3/6/9 ans).

Affiché le : 09 février 2017

- Projet restaurant scolaire : un COPIL (comité de pilotage) est mis en place pour la construction d'un restaurant scolaire. Il sera composé de Madame la directrice de l'école et son suppléant, du Président de l'association de la cantine scolaire et un suppléant, du représentant des parents d'élèves et un suppléant, de dix membres du conseil municipal. Une commission Mapa (Marchés à procédure adaptée) est créée pour ce projet et les réalisations futures. Cette commission se réunira pour ouvrir les offres le mardi 7 février 2017. La présentation du rapport d'analyse est prévue le jeudi 16 février 2017.
- DECIDE à l'unanimité de modifier le tableau des emplois pour accroissement d'activité.
- AVANCEMENT DES TRAVAUX :
- Local artisanal : les travaux sont terminés.
- Démonstration d'un outil brosse pour le désherbage de la voirie, par Calad'motoculture.
- Demande de subvention zéro pesticide envoyée aux services concernés.
- Début des travaux d'enfouissement des réseaux Route de Rancé (Chemin du Favian au Chemin de Corcelles) à partir du 6 février 2017.

- QUESTIONS DIVERSES :

- Débat autour des projets à prévoir dans le prochain budget 2017.
- Défilé de la Sainte Barbe le 12 février 2017 suivi d'une remise de grades et d'un vin d'honneur. Rassemblement à 11 heures Place de la Mairie.

La prochaine réunion du Conseil est prévue mercredi 1<sup>er</sup> mars 2017.

La séance est levée à 22h50.

Etabli le : 6 février 2017.

Le Maire  
Daniel VIGNARD

